



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2013  
ADOPTION DU BUDGET 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 17 décembre 2013 à 19 h 33 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier ainsi que la greffière sont présents.

Avant de poursuivre, la mairesse présente une allocution sur les points saillants du budget 2014.

Elle met en évidence les 2 éléments qui ont constitué une contrainte à l'établissement d'un budget équilibré à savoir :

- La décision unilatérale du gouvernement du Québec de modifier le pacte fiscal concernant le remboursement de la TVQ;
- L'invasion de l'agrile du frêne obligeant la Ville à prendre des mesures d'immunisation et de remplacement;

Avant que la mairesse expose le sommaire des chiffres du budget 2014, les 2 documents suivants sont distribués dans la salle :

- Sommaire des prévisions budgétaires;
- Faits saillants du budget 2014.

**RÉSOLUTION 2013-12-707**  
**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

PROPOSÉ PAR : LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR : ÉRICK RÉMY

D'adopter les prévisions budgétaires 2014 de la Ville de Boisbriand, prévoyant des revenus et des dépenses de 56 140 000 \$, ainsi que le programme d'immobilisations pour les années financières 2014, 2015 et 2016, le tout conformément aux articles 473 et 474 de la Loi sur les cités et villes.

Adopté

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Période de questions réservée aux sujets reliés aux prévisions budgétaires ou au Programme triennal des immobilisations. À cette occasion, les deux citoyens suivants adressent des questions :

- Monsieur Gilles Sauriol
- Monsieur Patrick Thifault

La période de questions fut d'une durée de 9 minutes.

## **RÉSOLUTION 2013-12-708 LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR : CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR : DANIEL KAESER

DE lever la séance à 20 h 01.

Adoptée

---